

04 - Monter le chemin à droite –
 admirer les cèdres à droite dans le virage et juste après à gauche la petite fontaine Simonette (privée).

À la hauteur du **Logis de Frégeneuil** – qui se visite sur rdv – poursuivre sur la route qui descend.

05 - Prendre à gauche la rue des Robertes puis l'avenue du Pétureau par la gauche.
 Prendre la première à gauche en direction de la charmante  **Fontaine Charlemagne** – avant de tourner, faire un aller/retour pour découvrir à 100m le  **cimetière mérovingien** du Pétureau.

06 - Après une halte rafraichissante à la fontaine Charlemagne, reprendre le chemin jusqu'à la **fontaine du Cerisier** à 700m.

07 - Prendre à gauche la petite route qui descend vers la route de Saint-Marc, tourner à gauche pour rejoindre le point de départ.



cimetière mérovingien



Fontaine Charlemagne



Marjolaine



14

Soyaux

CIRCUIT DES FONTAINES DE L'ANGUIENNE

Falaises, blocs rocheux et anciennes carrières encadrent cette luxuriante vallée aux sols gorgés d'eau et riche en patrimoine que vous découvrirez en suivant le cours de l'Anguienne et du haut des falaises.

 *À voir en chemin :*
 le viaduc et la vallée de l'Anguienne, le village du Peux, le cimetière mérovingien, le logis de Frégeneuil, la fontaine Charlemagne, la fontaine du cerisier.




AVANT DE PARTIR

les infos pratiques

Départ : Parking route de Saint-Marc après la centrale électrique - Soyaux
 GPS : lat. 45.631297 long. 0.187555

 8,5 km <i>distance</i>	 <i>facile</i>	 2h30 <i>temps</i>
 <i>balisage</i>	 <i>soleil ombre</i>	 <i>en famille</i>



Une question ?

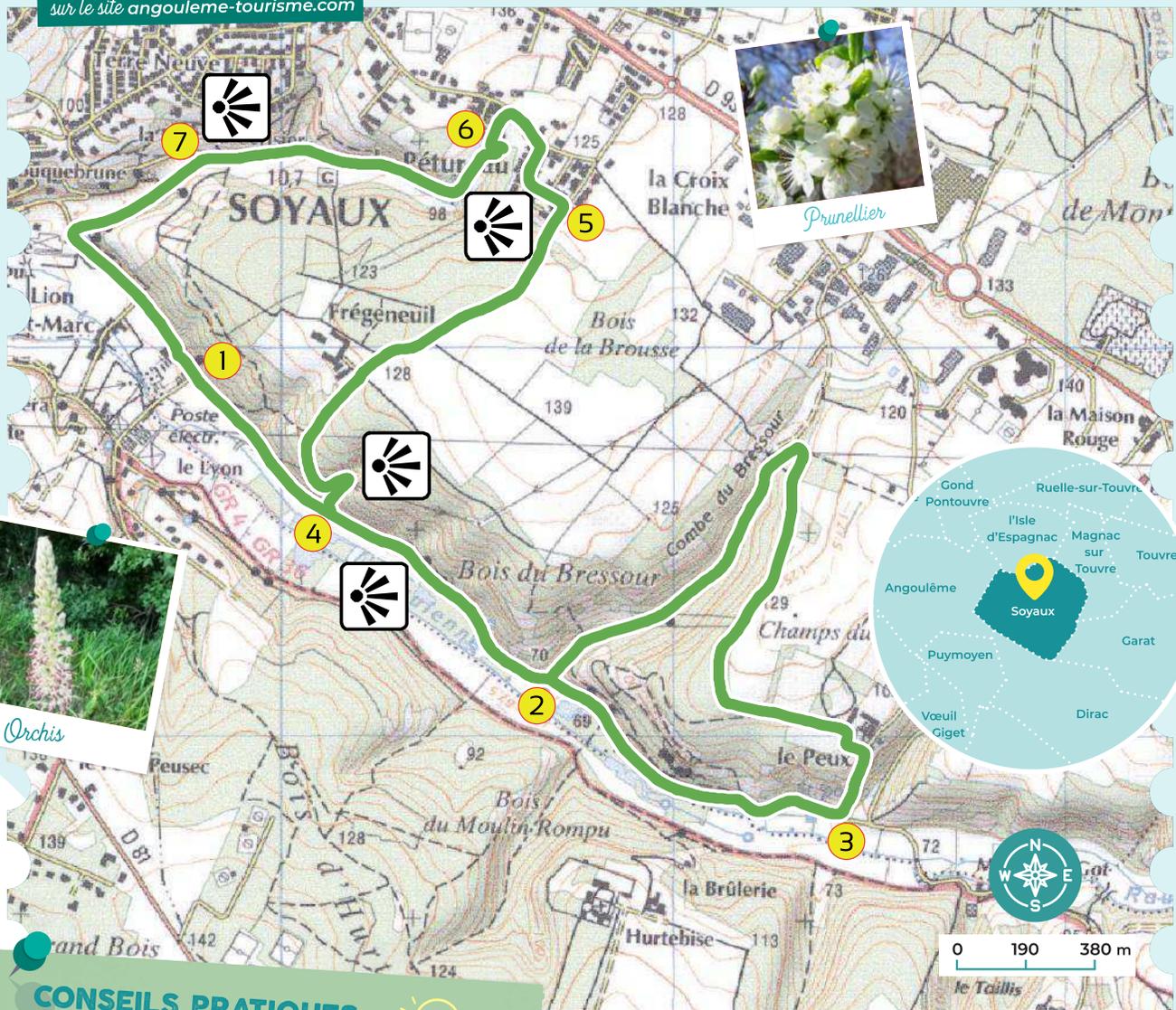
<p>MAIRIE DE SOYAUX 05 45 97 83 50</p>	<p>OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'ANGOULÊME 05 45 95 16 84 www.angouleme-tourisme.com info@angouleme-tourisme.com</p>
---	--

Avec la participation de :



Téléchargez le tracé GPX

sur le site angouleme-tourisme.com



Numéro d'autorisation ICN : scan25 © - ICN PARIS 2019, AUTORISATION N° 221930
 Crédit photo : GPiB Image - Office de tourisme Angoulême - GrandAngoulême - C. BLANCAU

01 - Emprunter l'ancienne **route touristique** sur 1 km.

Le « chemin rural n°3 du Lion au Moulin du Got » était, jusque dans les années 1968, étroit, sinueux et en mauvais état. La municipalité de l'époque l'a élargi, goudronné et dénommé « **chemin touristique** ».

En 2002, lors des travaux de construction du viaduc de l'Anguienne, la circulation sur ce chemin a été interdite. D'une longueur de 2,1 km, le désir de la municipalité était de rendre ce territoire classé **Natura 2000** ludique et attractif pour les promeneurs

9 stations d'interprétation originales matérialisées par des bornes kilométriques permettent de (re)découvrir la  vallée de l'Anguienne.

Sous le viaduc inauguré en 2004, le Département a réalisé des aménagements et passerelles permettant de franchir l'Anguienne. À voir sur l'autre rive, hors circuit, la fontaine du Lyon Saint-Marc.

02 - Après le viaduc, tourner à gauche et suivre le chemin qui monte tranquillement dans la combe de Bressour. Au niveau du bloc de pierre en haut, prendre à droite le chemin qui entre dans le bois et mène au village du Peux. À la sortie de la belle allée forestière, continuer sur la route jusqu'au virage et descendre à droite le chemin pentu qui rejoint la route touristique.

03 - Reprendre la route vers la droite, repasser sous le viaduc jusqu'à la borne N°8.

CONSEILS PRATIQUES & RECOMMANDATIONS



Nous vous invitons à respecter la nature :

- Respecter la faune et la flore
- Ne pas faire de feu
- Respecter l'élevage et les cultures
- Ne pas camper
- Rester sur les sentiers balisés
- Porter des chaussures adaptées
- Ne laisser aucun débris

CODE balisage

-  Bonne direction
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction